

Au sujet des directions générales

Les directions générales tombent généralement sous l'une des trois catégories suivantes : directions générales fonctionnelles; directions générales géographiques; et directions générales centrales, qui soutiennent l'ensemble du Ministère.

Directions générales fonctionnelles

Les directions générales fonctionnelles sont les principaux centres responsables de la formulation des politiques, de la planification des programmes et de la coordination des relations commerciales, économiques et politiques. Elles sont spécialisées dans des domaines tels que la sécurité, les affaires juridiques, le commerce et l'environnement.

Directions générales géographiques

Huit directions générales géographiques gèrent les relations du Canada avec des pays et des régions bien précis. Chacune a deux composantes — l'une à l'Administration centrale à Ottawa, où les politiques et les programmes sont élaborés — et l'autre dans les missions à l'étranger. Ces directions générales sont :

- Afrique
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Asie du Nord et Pacifique
- Asie du Sud et Asie du Sud-Est
- Union européenne, Europe du Nord et de l'Ouest
- Europe centrale, Europe de l'Est et Europe du Sud
- Amérique latine et Antilles
- États-Unis

Directions générales centrales

Les directions générales géographiques et fonctionnelles sont appuyées par des directions générales centrales qui assurent des services à l'ensemble du Ministère : protocole, planification des politiques, services de communication, et services ministériels tels que le Bureau de l'inspecteur général et le Service de la vérification et de l'évaluation.